



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mars 2019
19 heures 00

RS/MG

N° 002410

Grands Projets -
Aménagement de la
place Gabriel Péri et
du parking Rambaud -
Modification du plan
de financement -
Subvention Etat
(contrat de ruralité) et
région sud (CRET).

Affiché le :

Le mardi 26 mars 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 5

Révision du plan de financement de la rénovation de la place de la mairie et du parking Rambaud – Demande de subvention contrat de ruralité.

Vu la délibération n° 2371 du 31 janvier 2019, validant le plan de financement de la rénovation de la place de la mairie et du parking Rambaud.

Suite à des éléments complémentaires, il est proposé au conseil de valider le nouveau plan de financement dont le montant total des dépenses est évalué à 1 760 267 €HT et sera réparti sur 2 exercices (2019 et 2020) afin de solliciter et obtenir une aide de l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité.

Il est précisé au conseil que le phasage du plan de financement n'aura pas d'incidence sur le calendrier des travaux.

Pour 2019 (phase 1), madame le maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre du dispositif contrat de ruralité à hauteur de 394 380 € pour un coût total de dépense de 1 003 000 €HT.

Pour 2020 (phase 2), madame le maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre du Contrat de ruralité une aide 297 807 € pour un coût total de dépense de 757 267 €HT.

Il est proposé les plans de financement suivant :

Phase 1 - 2019

Dépenses		Recettes		
Maitrise d'œuvre place	64 800,00 €			
Travaux place	650 000,00 €	Contrat ruralité DSIL	394 380,00 €	39,3%
Maîtrise d'œuvre parking	5 400,00 €			
Travaux parking	50 000,00 €	RÉGION SUD - CRET	307 720,00 €	30,7%
Réseaux divers	150 000,00 €			
OPC, SPS, CT, concessionnaires	70 000,00 €	Ville d'Apt	300 900,00 €	30,0%
Divers (pub, archéo, référé...)	12 800,00 €			
Total HT	1 003 000,00 €	Total HT	1 003 000,00 €	100,0%
Total TTC	1 203 600,00 €	Total TTC	1 203 600,00 €	

Phase 2 - 2020

Dépenses		Recettes		
Maitrise d'œuvre Place	26 829,00 €			
Travaux place	415 520,00 €	Contrat ruralité DSIL	297 807,00 €	39,3%
Maîtrise d'œuvre parking	22 700,00 €			
Travaux parking	231 016,00 €	RÉGION SUD - CRET	232 280,00 €	30,7%
réseaux divers	0,00 €			
OPC, SPS, CT concessionnaires	49 402,00 €	Ville d'Apt	227 180,00 €	30,0%
Divers (pub, archéo, référé...)	11 800,00 €			
Total HT	757 267,00 €	Total HT	757 267,00 €	100,0%
Total TTC	908 720,40 €	Total TTC	908 720,40 €	

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Sollicite une subvention à hauteur de 394 380 € auprès de l'État dans le cadre du contrat de ruralité 2019 pour l'opération d'aménagement de la place Gabriel Péri et du parking Rambaud

Sollicite une subvention à hauteur de 297 807 € auprès de l'État dans le cadre du contrat de ruralité 2020 pour l'opération d'aménagement de la place Gabriel Péri et du parking Rambaud

Prend acte que la SPL Territoire 84 dans le cadre de la concession a sollicité une subvention à hauteur de 540 000,00 € auprès du contrat d'équilibre territorial de la région Sud pour l'ensemble du projet.

Approuve les plans de financement 2019 et 2020 du projet présenté ci-dessus,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au bilan de la concession,

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI